

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 16 DÉCEMBRE 2019**

Par le Service des communications
et des relations publiques

L'info de la Lièvre

MRC d'Antoine-Labelle

in
médiás

Chaque
Performance
Voir
page 3

VISITE DE LA MINISTRE DANIELLE MCCANN À MONT-LAURIER

« J'ai vu des gens
impliqués et très
mobilisés »

PAGES 4-5

À LA UNE

Centre hospitalier de Mont-Laurier

La ministre McCann en visite



KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

« Il n'y a peut-être pas eu d'annonce, mais il y avait de l'écoute et je pense qu'il faut saluer ça », a affirmé Chantale Jeannotte, députée de Labelle, qui recevait, sa collègue, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann. C'est le 9 décembre dernier que les deux femmes ont passé la journée à l'hôpital de Mont-Laurier afin de prendre le pouls du terrain.

« Je viens rencontrer sur place les gens de l'établissement. J'ai vu beaucoup de gens. Je suis allée faire le tour de l'hôpital de Mont-Laurier et j'ai aussi vu les gens de la direction. J'ai rencontré le préfet, M. Pilote, ainsi que plusieurs maires et mairesses. Je suis très heureuse, car j'ai vu des gens impliqués et très mobilisés. J'ai aussi rencontré des présidents de syndicats. C'est toujours très intéressant », a déclaré d'entrée de jeu la ministre pour expliquer sa présence dans la région.

Ayant fait le tour du Québec, la ministre a affirmé qu'une région comme la nôtre lui apprenait beaucoup sur la mobilisation des gens, de la communauté et du personnel du milieu de la santé. Selon elle, c'est avec ce genre de rencontres et constatations qu'on arrive à des solutions.

« Il y a des belles choses qui se passent ici et des défis. Des défis qui existent ailleurs au Québec dans des régions où on fait face à de grandes distances et moins de démographie et on doit adapter nos services. C'est beaucoup de ça qu'on a parlé », a affirmé Mme McCann.

« Mon gouvernement et moi, comme ministre de la Santé, nous voulons consolider les services de proximité qui sont souvent les services de première ligne. »

Danielle McCann, ministre de la Santé et des services sociaux

Il a donc été question des services de première ligne comme les cliniques médicales, les CLSC, les hôpitaux et leurs services de base qu'on veut transformer pour en offrir plus. « C'était en grande partie le message que l'on voulait porter, mais j'ai surtout été à l'écoute de ce qui se passe ici,

dans l'hôpital comme dans la communauté. Il faut rejoindre les gens le plus près possible de leur domicile. »

SOLUTIONS ET PROJETS DE LOIS

Lors des différentes rencontres de la journée, selon les gens rencontrés, de grands sujets ont été abordés. Il a été question de pénurie de main-d'œuvre, de poste à combler, de stratégies pour attirer et retenir les employés, de rémunération des médecins et de projets de loi qu'on désire voir se réaliser.

« Quand on fait un calcul, on n'a pas tout à fait ce qu'il faut au niveau de la main-d'œuvre qui gradue pour combler tous les postes. On a des postes vacants actuellement. Je pense qu'il y a différentes stratégies qui peuvent être appliquées comme faire revenir des gens de la retraite ou des gens qui viennent de l'extérieur du pays; ça c'est une avenue. Il y a aussi d'autres possibilités comme celles qu'on travaille au niveau national comme de donner plus de pouvoir aux infirmières praticiennes spécialisées (IPS) pour qu'elles puissent diagnostiquer. On a un projet de loi qui chemine et on espère que la loi va être sanctionnée. On aimerait ça parce qu'il y a des IPS ici dans le territoire et il va y en avoir davantage. Elles sont une partie de la réponse à l'accessibilité aux soins », a expliqué la ministre.

Même scénario pour les pharmaciens. Un autre projet de loi est sur la table pour leur donner plus de pouvoir. Si la loi est sanctionnée, ils pourront faire des actes en lien avec des conditions mineures; la grippe, le zona et plusieurs autres.

« Un morceau très important du puzzle, c'est ce qu'on fait actuellement en discussion avec la Fédération des médecins omnipraticiens; discuter d'un nouveau mode de rémunération. Actuellement, la majorité des médecins travaillent à l'acte. Il faut qu'ils fassent venir le patient à eux pour être payés. Nous, on aimerait un mode de rémunération où ils seraient payés par patient. Ça veut dire qu'ils seraient rémunérés pour la prise en charge du patient dans sa globalité. Certaines interventions pourraient se faire par téléphone ou par internet comme la transmission de résultats d'examen pour ne citer que ça en exemple. Certains médecins le font déjà, mais on voudrait que tous adoptent cette façon de faire qui permettrait à tous d'avoir un médecin de famille », a ajouté Mme McCann. ❁



La députée Chantale Jeannotte recevait, le 9 décembre dernier, Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux. Cette visite de courtoisie aura permis à la ministre de rencontrer plusieurs acteurs du milieu et de les écouter parler des réalités de la région. (Photo L'Info de la Lièvre – Kathleen Godmer)

À LA UNE

Visite de la ministre McCann à Mont-Laurier

On discute avec les syndicats... ou pas



KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

« Je crois beaucoup au travail conjoint avec les syndicats. J'ai fait ça moi quand j'étais dans le réseau. J'ai beaucoup travaillé avec les syndicats et c'est eux qui ont beaucoup des solutions sur le terrain », a affirmé la ministre McCann qui, lors de sa visite à l'hôpital de Mont-Laurier, a rencontré certains syndicats.

Concernant l'entente signée dernièrement avec la FIQ - Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides, la ministre a déclaré que tout le mérite va à l'établissement et au syndicat.

« Ils ont fait vraiment quelque chose. Ils ont raison de dire que c'est historique et c'est ça qui devrait servir de modèle partout au Québec. C'est une clé que les gens puissent choisir leurs horaires. Ils ont signé une entente et je pense que ça démontre vraiment que l'établissement où on est travaille bien. On est devant une pénurie de main-d'œuvre et il faut supporter nos équipes au maximum de ces stratégies-là et ici les gens l'ont compris », a-elle dit.

Le président intérimaire de la FIQ, Denis Provencher, a profité de la visite la ministre pour discuter avec elle de la problématique de l'attraction et de la rétention du personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires dans la MRC d'Antoine-Labelle.

Selon lui, malgré le travail fait entre le syndicat et l'employeur, le problème d'attraction et de rétention demeure dans la portion nord du territoire.

Il a donc demandé des actions du gouvernement afin d'améliorer les conditions pour cette région éloignée. Selon le syndicat, la situation a un impact direct sur la qualité et la sécurité des soins offerts à la population de ce secteur.

Depuis des mois, plusieurs lits de l'unité de médecine de Mont-Laurier sont fermés. Ajoutons à cela la fermeture des soins intensifs de Rivière-Rouge pour une période d'au moins trois mois, nécessitant le transfert de patients vers d'autres centres hospitaliers de la région. La situation inquiète.

La ministre semblait en accord avec les propos de la FIQ et a affirmé: « ce qu'il décrivait, c'est que oui, on peut arriver à attirer, mais les gens semblent repartir. On a discuté de façons de faire, sur comment on peut soutenir les gens de la communauté s'ils veulent se faire former pour

revenir et rester. [...] Ça m'a fait réaliser que quand on parle des Laurentides, on ne parle pas d'une région éloignée, mais quand on parle des Hautes-Laurentides, c'est probablement différent. C'est quand on fait une visite terrain comme aujourd'hui qu'on s'aperçoit qu'il y a une réalité dont il faut tenir compte et on va le faire dans le futur ».

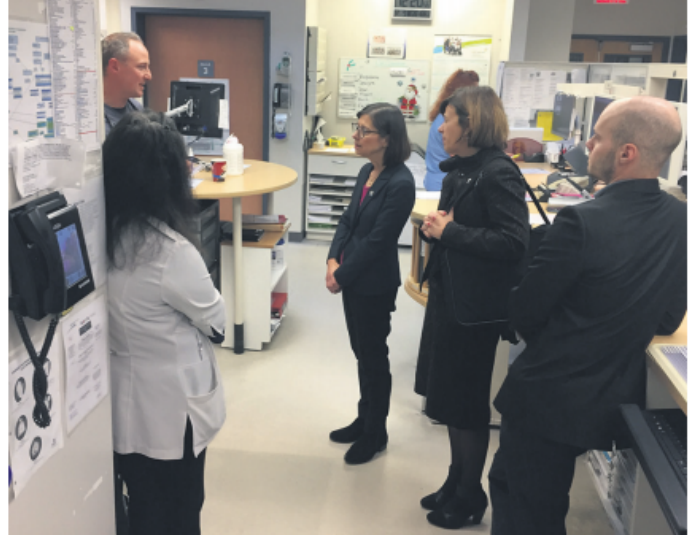
PAS DE RENCONTRE AVEC LA CSN

« Le président de la FIQ que j'ai rencontré a apporté beaucoup de solutions, même chose avec la présidente de l'APTS. Je suis certaine que ce serait la même chose du côté de la CSN. Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer M. Bouchard, mais j'en profite pour lui dire de revenir à la table du CISSS. Je pense qu'il y a des échanges à avoir sur les éléments qu'il souhaite apporter. Je pense que l'établissement est très disposé à le recevoir », a mentionné la ministre.

De son côté, Steve Bouchard de la CSN a expliqué que deux principales raisons justifient le refus de rencontrer la ministre.

« Une rencontre a eu lieu avec Mme McCann en mai dernier à Saint-Jérôme pour l'entretenir des problématiques liées à tout ce qui touche aux réparations et rénovations faites au CISSS des Laurentides et qui sont données à des entrepreneurs privés qui travaillent à un salaire très élevé plutôt que par les membres qui demandent une rémunération moins élevée. On proposait de mettre en place un processus qui ferait sauver de l'argent afin que celui soit réinvesti à d'autres niveaux comme pour les préposés aux bénéficiaires (PAB) ou autres types d'emplois. Elle devait vérifier auprès du Conseil du trésor, mais ne nous est jamais revenue. On a fait une relance au mois de juin avec le bureau de la ministre. De ce côté-là aussi on devait faire des vérifications et nous revenir, mais rien. Lorsqu'elle nous a invités à la rencontrer lundi et qu'on a su que c'était une visite de courtoisie et que nos sujets n'étaient pas à l'ordre du jour, on ne trouvait pas pertinent de la rencontrer », a expliqué M. Bouchard dans un premier temps.

Le syndicaliste a aussi précisé que, présentement, il y avait deux conflits. Un avec l'employeur qui touche les relations avec le syndicat et cette



Selon la ministre McCann, c'est sur le terrain, lors de visite comme celle du 9 décembre dernier, qu'elle peut tâter le pouls du milieu et écouter ce que les gens des régions ont à dire. (Photo gracieuseté - Line Richard)

problématique avec la ministre. « Si elle nous invite à nous rasseoir à la table avec l'employeur, dans ce cas-là, j'invite l'employeur à se manifester et on verra ce qu'on peut faire. »

Une autre déception de la CSN vient de la même rencontre en mai, où Mme McCann devait mettre en place un plan concernant la problématique des PAB et qui devait être présenté en chambre le 6 décembre dernier, mais ça n'a pas été fait et le syndicat considère comme inacceptable de faire des promesses et de ne pas les tenir.

« En terminant, j'ai entendu les autres syndicats parler de la prime d'éloignement. Il faut faire attention, car elle est négociée au niveau national et même si la ministre voulait l'instaurer, elle doit avoir l'accord des syndicats parce que c'est une prime de convention collective et on entre en négociations. On entend parler de l'Abitibi, mais cette prime-là n'est pas pour l'ensemble de l'Abitibi. Au Témiscamingue ils l'ont, mais du côté de Val-d'Or, il ne l'ont pas et si elle se met en place pour Mont-Laurier, je crois que Val-d'Or va crier avant nous, car ils sont beaucoup plus loin des grands centres et il faut le souligner », a conclu M. Bouchard. 🗣️

Médecine familiale dans les Laurentides

Malgré des améliorations, l'équilibre reste fragile

KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

En novembre se tenait, à Terrebonne, l'assemblée générale annuelle de l'Association des médecins omnipraticiens des Laurentides-Lanaudière, présidée par le Dr Marc-André Amyot. Lors de l'événement, un portrait de la situation de la médecine familiale dans la région a été fait. L'Info a profité de l'occasion pour en savoir plus en ce qui concerne la situation de la MRC d'Antoine-Labelle.

Pendant l'assemblée, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a tenu à rappeler l'immense chemin parcouru depuis 2014 dans l'accès aux médecins de famille. Alors que 67% de la population québécoise était prise en charge par un médecin de famille en 2014, cette proportion atteint aujourd'hui 81%. On parle en tout de 1 150 000 Québécois de plus qui ont maintenant un médecin de famille, et ce nombre ne cesse d'augmenter malgré une pénurie d'effectifs toujours évaluée à plusieurs centaines de médecins dans l'ensemble de la province.

Malgré une amélioration significative de l'accès à un médecin de famille, la région des Laurentides continue d'être confrontée à d'importants défis. Dans la région, c'est maintenant 81% de la population qui est prise en charge par un médecin de famille, comparativement à 66% en 2014.

On évalue qu'il manque actuellement plusieurs dizaines de médecins de famille dans la région par rapport aux besoins observés, notamment en raison de l'importante croissance démographique qu'elle connaît depuis trois décennies et qui se poursuit encore aujourd'hui, ainsi que de l'imposante charge de travail en milieu hospitalier. Dans ce contexte, l'amélioration de l'accès depuis 2014 témoigne de l'engagement des médecins de famille d'ici envers la population.

Selon le Dr Louis Godin, président de la FMOQ, qui était présent à l'assemblée, les médecins de famille du Québec ont répondu présents comme jamais au cours des dernières années en réussissant le tour de force de prendre en charge 1,1 million de patients supplémentaires tout en

consacrant toujours près de 40% de leur charge de travail à prodiguer des soins en milieu hospitalier, un autre fait unique au Canada. Ils entendent poursuivre dans cette voie, mais ils ont besoin de soutien pour y arriver.

SITUATION DANS ANTOINE-LABELLE

Le Dr Amyot a parlé de la situation dans Antoine-Labelle en expliquant « qu'en début d'année 2019, pour le RLS D'Antoine-Labelle, il y avait 2 739 personnes en attente d'un médecin de famille sur le GAMF. Au 1^{er} juillet 2019, il y en avait 2 444. Il y a donc progression, mais encore des défis à relever.

Selon lui, avec la pénurie d'effectifs qui devient de plus en plus grande, Antoine-Labelle aura besoin de recourir à des médecins « dépanneurs » pour couvrir les gardes à l'urgence et que les solutions ou moyens à mettre en place pour poursuivre l'amélioration des services seraient d'abord de former plus de médecins de famille au Québec (la pénurie est panquébécoise). 🇵🇶



Dr Marc-André Amyot et Dr Louis Godin point de presse, en marge de l'assemblée générale annuelle de l'Association des médecins omnipraticiens Laurentides-Lanaudière (Photo gracieuseté - FMOQ)

L'information du Nord Vallée de la Rouge, 18 décembre 2019, p. 24

L'information du Nord Sainte-Agathe, 18 décembre 2019, p. 24

L'information du Nord Tremblant, 18 décembre 2019, p. 32

JOYEUSES FÊTES !

Un gros merci du fond du cœur à tous nos donateurs, partenaires, fournisseurs, endosseurs et amis qui nous appuient.

Ouverture prévue pour mars 2020

Ville de Mont-Tremblant, CISSS des Laurentides, La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, MRC des Laurentides, le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, Geneviève et Yves Gagnon, Le Groupe Yves Gagnon, Maisons HR, ABL Porte Logik, Desjardins, Déco Surfaces Mont-Tremblant, Entreprises Bernard Sigouin, Protection Incendie Laval, Construction Donald Provost, Carl Marion électricien, Plomberie St-Jovite, Plomberie Labonté, Bruce Gaisford et les membres du conseil d'administration de la Fondation la Traversée.

FONDATION
LA TRAVERSÉE
maison de soins palliatifs

PO03190-1

Première au Québec

Des postes « sur mesure » au CISSS des Laurentides

KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

Le Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (FIQ-SPSL) et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides ont signé le 21 novembre une entente, pour toutes les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes qui y travaillent et toutes celles qui viendront s'y faire embaucher.

En signant cette entente, les deux parties ont voulu éliminer l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante, limiter le recours au temps supplémentaire et favoriser l'attraction et la rétention du personnel, qui étaient un défi de taille autant pour le syndicat que pour l'employeur. À cela, s'ajoute la volonté de stabiliser l'ensemble des équipes soignantes et de voir à ce que tous les centres d'activités s'autosuffisent en personnel et favoriser la présence au travail.

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

« Nous sommes les premiers au Québec, ça n'existait pas. Autant le syndicat et l'employeur, on voulait trouver une façon de faire pour attirer les gens à venir travailler dans les Laurentides et en rétention, pouvoir les garder avec de bonnes conditions de travail. Il n'y a eu aucun compromis, nous avons dû modifier la convention locale. C'est

une entente stable dont la durée est de deux ans et renouvelable si les parties le désirent. Avant, c'était seulement l'employeur qui affichait des postes selon ses besoins ou ses finances. Là, c'est les salariées qui vont décider de leur nombre de jours attachés à leur poste et cela leur garantit aussi la sécurité d'emploi », a expliqué Denis Provencher, président intérimaire du FIQ-SPSL.

En effet, il est question d'un grand changement; toutes les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes qui seront en poste au CISSS des Laurentides choisiront elles-mêmes le nombre de jours de travail qu'elles désirent.

PLUS OUVERT

« La personne dit, je veux un poste de quatre-cinq-six-sept-huit jours par deux semaines et bien voilà on en crée un selon le nombre de jours désirés. Il y a des postes à temps complet disponibles, voilà on te le donne. Quatre fois par année, il y a des centaines de postes affichés. La personne postule sur un poste quatre jours sur deux semaines et elle l'obtient. Elle dit "Moi je veux un poste de huit jours sur deux semaines", automatiquement son poste est modifié et l'inverse est également vrai. Il y a des journées qui se libèrent dû aux choix personnels des salariées et cela rend des journées disponibles? Et bien ces journées seront offertes à celles qui désirent devenir à temps complet », a expliqué le FIQ-SPSL.

Tous les salariés à temps partiel présentement à l'emploi du CISSS des Laurentides qui ne se sont pas fait offrir d'augmenter leur nombre de jours, se le feront offrir et selon leur volonté, leur poste sera modifié pour devenir un poste jusqu'à huit jours par deux semaines.

Du côté du CISSS des Laurentides, on explique que ces ententes apportent une stabilité de postes pour près de 1800 employés qui travaillent à temps

partiel. « Il ne nous appartient pas de déterminer si d'autres organisations emboîteront le pas. Chaque organisation doit s'adapter à des réalités différentes afin d'offrir des services de qualité à la population. Pour notre part, nous sommes heureux de cette avancée et chercherons à aller encore plus loin pour assurer l'attraction et la rétention du personnel », a mentionné Dominique Gauthier, agente d'information au CISSS des Laurentides.



Le 21 novembre, le Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (FIQ-SPSL) annonçait qu'une entente historique a été signée avec le CISSS des Laurentides, pour les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes. (Photo L'Info de la Lièvre – Archives)

ACTUALITÉS

Postes « sur mesure » au CISSS des Laurentides

Une « avenue à explorer » croit la CSN

MAXIME COURSOL

mcoursol@inmedias.ca

L'entente entre le Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) des Laurentides et le Syndicat des professionnelles de soins des Laurentides (FIQ-SPSL) a de quoi faire saliver les autres syndicats.

Cette entente, qui ne touche que les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes du CISSS des Laurentides, permet notamment aux employés de choisir le nombre de jours, sur deux semaines, qu'ils veulent travailler. Cette mesure, une première au Québec, vise à favoriser une meilleure rétention du personnel.

Pour Josée Marcotte, vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), il s'agit d'une idée très intéressante. « Je crois que c'est une avenue qui mérite d'être explorée pour les autres travailleurs du réseau de la santé. Il faut mettre des dispositions dans la prochaine convention qui permettront de rattraper le retard important au niveau des salaires, mais aussi de meilleures conditions de travail. Nous croyons qu'une bonification des postes et une meilleure conciliation travail-famille permettraient une meilleure rétention du personnel. »

Mme Marcotte rappelle du même souffle que dans toutes les catégories de travailleurs de la santé au Québec, pas seulement chez les

infirmières et inhalothérapeutes, on constate un important roulement de personnel. À ses yeux, les conditions de travail sont directement associées à ce problème. « La charge de travail augmente sans cesse et le nombre d'usagers par travailleur est trop grand. On oblige les employés à faire du temps supplémentaire obligatoire pour combler les travailleurs manquants, autant chez les préposés aux bénéficiaires que chez les travailleurs de bureau ou de pharmacie d'hôpital. Résultat, le personnel finit par se décourager et partir, et c'est une roue qui tourne du mauvais côté. »

SOUPLESSE POUR TOUS?

Du côté du CISSS des Laurentides, on préfère ne pas s'avancer sur le terrain glissant d'offrir des postes « sur mesure » à l'ensemble du personnel, pour l'instant. « Puisque les enjeux diffèrent d'un titre d'emploi à un autre, le CISSS des Laurentides souhaite offrir des solutions adaptées aux réalités de chacun », se borne à dire Dominique Gauthier, agente d'information pour le CISSS.

« Nous poursuivons le travail de partenariat avec les différentes instances syndicales afin de trouver des solutions qui permettront d'assurer des services sécuritaires et de qualité tout en améliorant les conditions d'exercice de notre personnel. »

-Dominique Gauthier

La vice-présidente de la FSSS-CSN maintient,



La nouvelle entente entre la FIQ-SPSL et le CISSS touche au total près de 1800 personnes dans l'ensemble des Laurentides, dont environ 250 employés de l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts. (Photo L'Info du Nord - Archives)

pour sa part, qu'une plus grande stabilité des postes est nécessaire pour atteindre une meilleure rétention du personnel. « Les mesures d'austérité des dernières années ont accru cette problématique de façon catastrophique. Une de nos principales

revendications, c'est d'offrir davantage de souplesse à tous nos travailleurs, pour améliorer la conciliation travail-famille-études », conclut Josée Marcotte.

L'information du Nord Sainte-Agathe, 18 décembre 2019, p. 28

L'information du Nord Vallée de la Rouge, 18 décembre 2019, p. 21

L'information du Nord Tremblant, 18 décembre 2019, p. 34

Être payé pendant sa formation, c'est possible!
FORMATION ACCRUE EN MILLIEU DE TRAVAIL
Heures de formation rémunérées à 17,95\$/h
selon certaines conditions.



Vous avez à coeur le bien être des autres?
ASSISTANCE À LA PERSONNE
EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ
ET À DOMICILE - PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES -

Rencontre d'information le mercredi 15 janvier 2020 à 18h30
au Centre l'Impact de Rivière-Rouge

Confirmez votre présence par téléphone

Début des cours : 3 février 2020

Pour inscription ou information : 1 866 314-4111

En partenariat avec :

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec

* Voir détails sur le site www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Campagne de financement réussie: la radiologie arrive à Mont-Tremblant



La Fondation médicale a salué l'engagement des artisans de la campagne de financement. Pour eux, c'est mission accomplie. (Photo gracieuseté)

La campagne de financement de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut a remporté un vif succès, pavant la voie à l'entrée en fonction d'un service de radiologie, très bientôt, à Mont-Tremblant.


La Fondation a confirmé qu'un montant de 442 415\$ a été amassé depuis le 24 septembre. On procède actuellement aux démarches d'acquisition d'un équipement de radiologie à la fine pointe de la technologie. Cet équipement sera installé dans les locaux du Centre médical de la rue de Saint-Jovite. Rappelons que l'objectif du début a été largement dépassé.

« Nous sommes comblés et impressionnés par la réponse des gens de la région du Grand Mont-Tremblant. Ils ont répondu présents de sorte que la radiologie sera finalement de retour », a commenté le directeur général de la Fondation médicale Daniel Desjardins.

On précise par ailleurs qu'un service temporaire est d'ores et déjà offert depuis le 1^{er} septembre, mais il sera optimisé par l'équipement qui sera acquis et prêté par la Fondation. « Le nouveau service de radiologie de Mont-Tremblant répondra aux besoins de la population de tous les âges et

viendra avec une disponibilité accrue afin de maximiser l'utilisation de l'équipement moderne », a expliqué le directeur général.

La population de la région tremblantoise n'avait plus accès à un service de radiologie depuis l'incendie de la clinique médicale en 2008. Ils devaient donc se rendre la plupart du temps à l'Hôpital laurentien. « En plus de devoir se déplacer sur 30 kilomètres et davantage, les patients devaient très souvent subir un délai d'attente et engorgeaient encore plus l'urgence de l'Hôpital. On comble un important manque en matière de services de santé de proximité », a mentionné Daniel Desjardins.

Le directeur général de la Fondation a salué la réponse positive de la population et il vante en outre l'implication du comité local au niveau de la sollicitation. Il a rappelé que les dons provenaient autant du citoyen que des entreprises, des professionnels et des organisations. 

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le CISSS des Laurentides est présentement à la recherche de personnes qui désirent s'impliquer à titre de bénévole. Les tâches sont diverses: accueillir et diriger la clientèle dans les différents services, à la boutique cadeaux ou au chariot mobile en milieu hospitalier, ou encore dans les centres d'hébergement pour les loisirs, l'aide aux repas, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, l'accompagnement en fin de vie. On peut aussi réaliser des transports pour la clientèle jeunesse ou la clientèle en centre de jour. Pour plus d'informations, selon votre secteur, on peut appeler à Rivière-Rouge au 819-275-2118, poste 53386, à Labelle et Mont-Tremblant au 819-425-2794, poste 36019, à Sainte-Agathe-des-Monts au 819-324-4000, poste 34239 ou à Sainte-Adèle au 450-229-6601, poste 77152.

▼ CISSS DES LAURENTIDES UN MANDAT RENOUVELÉ POUR ANDRÉ POIRIER

André Poirier voit son mandat comme président du conseil d'administration du CISSS des Laurentides reconduit par la ministre McCann et la nouvelle présidente-directrice générale du CISSS, Mme Rosemonde Landry, s'en réjouit grandement.

«Pour côtoyer M. Poirier depuis plusieurs années, je sais le CISSS toujours entre bonnes mains. Au nom des membres du conseil d'administration et du comité de direction, je tiens à lui offrir toutes mes félicitations. Cela signifie que nous bénéficierons à nouveau de son expertise en gouvernance, de son leadership qui a fait ses preuves ainsi que de son engagement envers notre CISSS. M. Poirier est de plus pourvu de belles valeurs humaines, ce qui est un atout dans un milieu comme le nôtre.»

Le mandat de M. Poirier, renouvelé depuis le 30 septembre dernier, aura une durée de trois ans. Membre du conseil d'administration de l'organisation depuis 2015, soit depuis le tout début de la mise

en place des CISSS et des CIUSSS à travers le Québec, André Poirier a su acquérir au fil du temps une excellente connaissance du CISSS des Laurentides et des besoins de la population de la région.



André Poirier, président du CA du CISSS des Laurentides.



Photo Christian Asselin
Les employés de l'Hôpital de Saint-Eustache doivent payer pour stationner leur véhicule.

(C. A.) – Dans un communiqué de presse acheminé aux médias récemment, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) révèle que 90 % des travailleurs du réseau considèrent anormal de payer de leur poche les tarifs de stationnement alors que Québec vient d'annoncer une réduction de tarifs pour les usagères et usagers.

«Le gouvernement Legault annonce qu'il baisse les tarifs pour la population et c'est tant mieux. Mais je peux vous dire que plusieurs travailleurs du réseau trouvent ça bien ordinaire», d'indiquer Jeff

Begley, président de la FSSS-CSN, avant d'ajouter que certains employés du réseau de la santé doivent déboursier jusqu'à 800 \$ par année pour avoir une place de stationnement dans l'établissement dans lequel ils travaillent.

«Alors que le réseau peine à attirer et retenir le personnel, le tarif élevé des stationnements est un élément de plus qui limite l'attrait du réseau», d'ajouter M. Begley.

Rappelons que, dans sa mise à jour économique du 7 novembre, le gouvernement de la CAQ a annoncé une baisse

▼ ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ LES EMPLOYÉS **EN ONT ASSEZ** DE PAYER LEUR STATIONNEMENT

des tarifs de stationnement pour la population. Par contre, aucune déclaration publique du gouvernement jusqu'à maintenant ne laisse sous-entendre une volonté d'agir sur cette question pour les employés du réseau.

UN DOLLAR PAR JOUR

Au CISSS des Laurentides, Dominique Gauthier, agente d'information, défend la décision de ses patrons d'imposer un tarif aux employés pour leur stationnement. À 1 \$ par jour, «c'est raisonnable», affirme-t-elle, précisant que les congés et

vacances sont exclus du calcul.

«Dans une vision équitable pour l'ensemble de notre personnel, ayant accès à d'autres alternatives de transport, il nous serait difficile d'offrir ce privilège sans frais», poursuit Dominique Gauthier, avant d'ajouter que les montants perçus couvrent partiellement la gestion, l'acquisition de terrains, l'entretien et la sécurité des terrains, notamment des aires consacrées au stationnement, des voies de circulation, des espaces extérieurs communs, tout en assurant la protection des espaces verts.



The English Link

4 Korner Disappointed in CISSS Forum

Andie Bennett

It is certainly an interesting time to be writing about language rights and access to English services in Quebec, with many of us scrambling to see if we qualify as part of the “historical English community”. It is within this environment that 4 Korner found itself feeling a little shortchanged after attending the forum presented by the CISSS, entitled Favoriser la bientraitance des personnes âgées des communautés culturelles et d’expression anglaise.

The forum was billed as focusing on elder abuse and mistreatment of seniors from different cultural backgrounds, including English speakers. Contrary to the title of the conference however, except for showing the population size of English-speaking seniors in our regions, not a second more was spent talking about them or addressing their particular issues. The First Nations community, specifically the English-speaking Mohawks of Kanawake and Kahnawake, were also noticeably absent from the day of programming. All three 4 Korner staff in attendance expressed regret that there was so little attention paid to the rights and needs of these English-speaking communities.

The Forum focused primarily on seniors from different cultural backgrounds, who are either immigrants or culturally isolated. Addressing this group’s needs is absolutely crucial (especially with the incoming limitations on accessibility to English services for immigrants). The title of the forum included seniors ‘d’expression anglaise,’ but nothing was provided for this community (7000 strong in the Laurentians!) highlighting, once again, the struggles English-speaking seniors face when trying to learn about and access important services. The fact that these communities are culturally unique and face distinct challenges was once again ignored.

There were, however, impressive presentations and certainly some points of interest to take away from the day. 4 Korner will surely benefit from the information regarding the origins of most Quebec immigrants and the importance of factoring in cultural differences when assessing and intervening on elder abuse. Senior-on-senior mistreatment is something important to consider, and it was a good reminder to all of us that people of any age or background can mistreat an elder.

Closing out the day-long forum was a presentation from the Ministère de la Santé et des Services sociaux on their 127-page elder abuse intervention manual (Manuel de Soutien à l’intervention en maltraitance). The French version is available for download on the Quebec Santé et Services sociaux website, but if you are looking for it in English, all you will find is a single-page pdf showing a business card with the number for the elder-abuse hotline (1-888-489-2287, www.aideabusaines.ca).

Plus ça change....

Nord info, 18 décembre 2019, p. 1

L'Éveil, 18 décembre 2019, p. 1

VOLUME 44 - NUMÉRO 50 - 18 DÉCEMBRE 2019 - 44 PAGES - 59 433 EXEMPLAIRES

NORDINFO.COM

NORDINFO.COM

FB.COM/NORDINFOCOM

@NORDINFOVOIX



PEFC
PEFC-COC-11-106

VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT D'ICI UNE DIVISION DU GROUPEJCL



UN AJOUT DE TAILLE À L'HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE

MÉDECINE NUCLÉAIRE PAGE 3

Photo Nicolas T. Parent

GRÂCE À UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE DE DESJARDINS

LA MÉDECINE NUCLÉAIRE SERA OFFERTE À L'HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE



Photo Nicolas T. Parent.
Les Caisses Desjardins des Laurentides Sud ont contribué à la hauteur de 500 000 \$, somme qui servira à l'instauration d'un nouveau service de médecine nucléaire à l'Hôpital de Saint-Eustache.

Nicolas T. Parent
nparent@groupesjls.ca

La Fondation Hôpital Saint-Eustache (FHSE) a procédé à une annonce importante et à l'inauguration du Centre de santé Desjardins, le lundi 9 décembre, en présence de nombre de dignitaires, partenaires de la Fondation et de représentants des Caisses Desjardins de la région.

Cet immeuble, situé près de l'hôpital, sur le boulevard Industriel précisément, regroupe le Centre externe de dialyse de Saint-Eustache, ouvert depuis janvier 2016, ainsi que le Centre de cancérologie Alain Germain; lui qui est accessible à sa clientèle depuis mai 2017.

Ce qui a retenu l'attention des convives, lors de la conférence de presse, c'est une annonce importante de Neil Hawthorn, lui qui représentait les six caisses Desjardins des Laurentides Sud. Grâce à une contribution substantielle de 500 000 \$, offerte par le Fonds des régions et des groupes, ainsi que ces caisses de la région, la médecine nucléaire sera ajoutée aux services déjà offerts maintenant à l'Hôpital de Saint-Eustache. Notons que l'institution de santé sera la deuxième à offrir ce genre de service dans les Basses-

Laurentides, avec l'Hôpital de Saint-Jérôme.

«Desjardins Laurentides Sud est un partenaire important dans le milieu. Nous avons contribué à divers grands projets, à des campagnes, dans différentes fondations, au niveau de la santé et de l'éducation par exemple. Pour ce qui est de la Fondation Hôpital Saint-Eustache, depuis une vingtaine d'années, nous avons donné plus de 700 000 \$. Il s'agit d'une cause très importante pour nous», de déclarer M. Hawthorn avant le roulement de tambour et l'annonce du nouvel engagement financier de la coopérative.

UNE FORMIDABLE NOUVELLE!

Marie-Josée Lafontaine, du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, a expliqué ce à quoi les fonds serviront éventuellement.

En somme, le nouveau service de médecine nucléaire permettra, entre autres, de poser des diagnostics plus rapides, tout en évitant à la clientèle des déplacements vers l'Hôpital de Saint-Jérôme. La prise en charge des usagers présentant des tumeurs, infections et maladies diverses en sera améliorée. Les spécialistes seront ainsi en mesure de poursuivre localement leurs efforts de lutte contre le cancer.

«Je tiens d'une part à souligner le dyna-

misme de la Fondation Hôpital Saint-Eustache, qui est un véritable allié pour le CISSS des Laurentides», mentionne d'abord Mme Lafontaine.

«L'annonce d'aujourd'hui permettra d'offrir ce service de proximité, de mettre en image le fonctionnement du corps humain à l'aide de produits radioactifs. Donc, il existe plus d'une soixantaine de types d'examen qui peuvent être utiles à une grande variété de spécialités en médecine, comme la pédiatrie, l'oncologie, en

passant par la cardiologie.»

«Ce projet s'inscrit dans la vision du CISSS des Laurentides d'offrir des services de proximité modernes et adaptés aux besoins de sa population. L'ajout d'un service de médecine nucléaire, rendu possible grâce à Desjardins et à ce dynamisme de la Fondation Hôpital Saint-Eustache, permettra de réaliser plus de 9 000 examens annuellement», de conclure Rosemonde Landry, présidente et directrice générale du CISSS des Laurentides.

▼ MANQUE DE RESSOURCES INTERMÉDIAIRES EN SANTÉ

«ÇA NE PEUT PLUS DURER!», ESTIME LA DIRECTRICE DE L'ARIHQ

 **Christian Asselin**
c.asselin@groupejci.ca

L'Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec (ARIHQ) demande au gouvernement Legault d'offrir des conditions de travail «décentes et équitables» aux centaines de préposé(e)s aux bénéficiaires œuvrant dans les 77 ressources intermédiaires (RI) des Laurentides.

Cette sortie de l'ARIHQ survient au moment même où doit s'amorcer la renégociation de l'Entente nationale déterminant le financement du réseau des RI. Johanne Pratte, directrice générale de l'ARIHQ, était d'ailleurs de passage dans la région, la semaine dernière, dans le cadre d'une tournée nationale visant à rencontrer les gestionnaires des quelque 950 RI du Québec.

«Ici comme ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre demeure la principale préoccupation soulevée par nos membres. La situation est telle que plusieurs propriétaires de RI craignent pour la pérennité et la qualité des services offerts à leurs résidents», d'indiquer Mme Pratte, insistant sur le fait que la situation vécue dans la région n'est pas unique.

«La pénurie de préposé(es) aux bénéficiaires est généralisée à l'ensemble du Québec, mais elle frappe le réseau des RI encore plus sévèrement en raison de l'écart existant avec les conditions de travail offertes dans le réseau public», d'ajouter Johanne Pratte.

RÉORIENTATION DE CARRIÈRE

Selon la situation remarquée au sein du réseau des RI, il semble que de plus en plus de préposé(e)s se tournent vers d'autres emplois ou font le choix d'aller travailler en CHSLD, où ils reçoivent un salaire pouvant atteindre 10 \$ de plus de l'heure pour un travail équivalent, voire

moins exigeant.

«Ça ne peut plus durer!» s'indigne Mme Pratte, laissant en outre entendre que selon une étude menée par l'ARIHQ, en mars dernier, plus de 2 500 postes seraient à pourvoir dans les ressources intermédiaires d'hébergement (RI) du Québec (162 dans les Laurentides) – notamment des préposés(es) aux bénéficiaires, mais également des techniciens en éducation spécialisés, des travailleurs sociaux et d'autres types d'employés. Pas moins de 83 % des gestionnaires de RI affirment être victimes de la pénurie actuelle.

L'amélioration des conditions de travail des préposé(e)s aux bénéficiaires en RI sera donc un enjeu incontournable de la renégociation de l'Entente nationale entre l'ARIHQ et le gouvernement du Québec, laquelle vient à échéance en mars 2020. L'ARIHQ demande au gouvernement de donner aux RI les moyens d'offrir à leurs employés un traitement équitable, sinon équivalent à celui des travailleurs du réseau public.

«À travail égal, salaire égal. C'est la base. Il faut absolument valoriser davantage le travail des gens qui prennent soin des plus vulnérables. Il y a plusieurs façons d'y arriver, mais sans un rehaussement significatif de leurs conditions, le problème restera entier», de conclure Johanne Pratte.

LE CISSS NE S'EN MÊLE PAS

Au CISSS des Laurentides, on nous a mentionné qu'il est vrai que les ressources intermédiaires vivent des difficultés dans le recrutement de la main-d'œuvre. Toutefois, nous a-t-on indiqué, «les difficultés de recrutement sont à géométrie variable et elles fluctuent également en cours d'année».

Toutefois, comme il s'agit d'une relation contractuelle entre le CISSS des Laurentides et les différents exploitants, la gestion des ressources humaines relève de ces derniers.

Nord info, site Internet

Centre d'hébergement Drapeau-Deschambault: Une nouvelle façon de travailler présentant des résultats concluants

<https://www.nordinfo.com/actualites/centre-dhebergement-drapeau-deschambault-une-nouvelle-facon-de-travailler-presentant-des-resultats-concluants/>

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

Les répartiteurs d'urgence en grève obtiennent les signatures du ministère

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/378658/les-repartiteurs-durgence-en-greve-obtiennent-les-signatures-du-ministere>

▼ ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ LES EMPLOYÉS **EN ONT ASSEZ** DE PAYER LEUR STATIONNEMENT

(C. A.) - Dans un communiqué de presse acheminé aux médias la semaine dernière, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) révèle que 90 % des travailleurs du réseau considèrent anormal de payer de leur poche les tarifs de stationnement alors que Québec vient d'annoncer une réduction de tarifs pour les usagers et usagers.

«Le gouvernement Legault annonce qu'il baisse les tarifs pour la population et c'est tant mieux. Mais je peux vous dire que plusieurs travailleurs du réseau trouvent ça bien ordinaire», d'indiquer Jeff Begley, président de la FSSS-CSN, avant d'ajouter que certains employés du réseau de la santé doivent déboursier jusqu'à 800 \$ par année pour avoir une place de stationnement dans l'établissement dans lequel ils travaillent.

«Alors que le réseau peine à attirer et retenir le personnel, le tarif élevé des stationnements est un élément de plus qui limite l'attrait du réseau», d'ajouter M. Begley. Rappelons que dans sa mise à jour économique du 7 novembre, le gouvernement de la CAQ a annoncé une baisse des tarifs de stationnement pour la popula-

tion. Par contre, aucune déclaration publique du gouvernement jusqu'à maintenant ne laisse sous-entendre une volonté d'agir sur cette question pour les employés du réseau.

UN DOLLAR PAR JOUR

Au CISSS des Laurentides, Dominique Gauthier, agente d'information, défend la décision de ses patrons d'imposer un tarif aux employés pour leur stationnement. À 1 \$ par jour, *«c'est raisonnable»*, affirme-t-elle, précisant que les congés et vacances sont exclus du calcul.

«Dans une vision équitable pour l'ensemble de notre personnel, ayant accès à d'autres alternatives de transport, il nous serait difficile d'offrir ce privilège sans frais», poursuit Dominique Gauthier avant d'ajouter que les montants perçus couvrent partiellement la gestion, l'acquisition de terrains, l'entretien et la sécurité des terrains, notamment des aires consacrées au stationnement, des voies de circulation, des espaces extérieurs communs, tout en assurant la protection des espaces verts.

FONDATION MANOIR SAINT-EUSTACHE

La Fondation Manoir Saint-Eustache a procédé à son tirage-argent mensuel de l'année 2019, le 11 décembre dernier (2 tirages). Les gagnants sont Mélanie Labonté de Saint-Joseph-du-lac et Gisèle Masson de Saint-Eustache (premier prix de 900 \$), François Paquet de Saint-Eustache et Sonia Bibeau de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (deuxième prix de 500 \$), Claude Charbonneau de Saint-Eustache et Anthime Laurin de Blainville (troisième prix de 275 \$), et Isabelle Lacroix de Boisbriand ainsi que Michèle Labelle et Yves Roy de Saint-Eustache (quatrième prix de 120 \$). La Fondation Manoir Saint-Eustache félicite les gagnants et tient à remercier tous ses vendeurs, dont Lorraine Lapierre, François Paquet, Rita Robert et Stéphanie Bernard qui ont vendu les huit billets gagnants du mois de décembre. À l'année prochaine, alors que les nouveaux billets seront en vente au mois de mars 2020.

CIME FM, site Internet

Création de plus de 250 nouvelles places pour aînés dans les nouveaux milieux de vie du gouvernement Legault

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/272559/creation-de-plus-de-250-nouvelles-places-pour-aines-dans-les-nouveaux-milieux-de-vie-du-gouvernement-legault>

L'Hôpital Laurentien reçoit un don important pour son département d'ophtalmologie

<https://www.cime.fm/nouvelles/faits-divers/271976/lhopital-laurentien-recoit-un-don-important-pour-son-departement-dophtalmologie>

9-1-1 : les répartiteurs médicaux d'urgence des Laurentides menacent de faire la grève

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/271118/9-1-1-les-repartiteurs-medicaux-durgence-des-laurentides-menacent-de-faire-la-greve>

CFLO, site Internet

Révision de l'offre de service hospitalière de la psychiatrie de Rivière-Rouge

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/hopital_-_hopital_-_2.mp3

Nous.TV

Le CISSS des Laurentides propose à son personnel en soins infirmiers des postes à la carte

<https://nous.tv/fr/node/228346>